



Convention de partenariat

10^{ème} Université de la Transformation Numérique des Territoires

Dijon, Parc des Expositions et Congrès
les 16 & 17 septembre 2025

L'organisateur :

La SAS IDEAL Connaissances, *ci-après dénommée « idealCO »* ;

Domiciliée : 93 avenue de Fontainebleau, 94276 LE KREMLIN-BICETRE.

Représentant de l'organisateur : Monsieur Philippe BOYER, Président,
dûment habilité à cet effet.

Et

La personne morale contractante :

Dijon Métropole,

Domiciliée : 40 avenue du Drapeau - CS 17510 - 21075 - DIJON CEDEX

Représentant du contractant : Monsieur François REBSAMEN, Président

93, avenue de Fontainebleau
94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex
Tél : 01 45 15 09 09 – www.idealco.fr

Contexte de la mission

Chaque année depuis 2016, InfraNum, IDEAL Connaissances et l'Avicca donnent rendez-vous à la rentrée aux acteurs publics ou privés de la filière des infrastructures numériques pour faire un point avec des interlocuteurs de premier rang sur les sujets d'actualité. L'Université du Très Haut Débit (UTHD), qui se déroule sur deux jours, permet aux participants de plus en plus nombreux d'assister aux séances plénières et ateliers, de découvrir les stands des entreprises et d'assister aux démonstrations des dernières innovations de la filière. Elle s'est tenue successivement à Marseille, Epernay, Laval, Marcq-en-Barœul, Les Sables d'Olonne, Saint-Etienne, Toulouse, Bourges et Strasbourg. L'UTHD, qui a été rebaptisée en 2024 « Université de la Transition Numérique des Territoires » (UTNT) est chaque année « portée » par la Région, le Département, la Ville, l'Agglomération d'accueil et les départements ou syndicats voisins.

La 9^{ème} édition s'est tenue à Strasbourg les 15 et 16 octobre 2024, en partenariat avec la Région Grand Est, l'Eurométropole de Strasbourg, les RIP Losange, Rosace et Grand Enov+, réunissant 1500 participants et 80 exposants.

Avec OnDijon, Dijon Métropole et la Ville de Dijon ont conçu et imaginé la ville du futur, intelligente et connectée, à travers un projet collaboratif, structurant pour l'avenir du territoire et mettant l'humain au coeur du projet. Dans cette démarche partagée d'innovation territoriale, la technologie numérique permet de co-construire des services innovants, de faciliter le quotidien des citoyens et des entreprises, d'améliorer le cadre de vie et de faire progresser la transition écologique.

Aussi, Dijon Métropole a répondu favorablement à l'appel à candidatures lancé par idealCO, InfraNum et l'Avicca pour accueillir et co-organiser la 10^{ème} UTNT à Dijon les 16 et 17 septembre 2025, en partenariat avec les acteurs locaux impliqués. La présente convention définit le partenariat entre Dijon Métropole et idealCO pour organiser cette 10^{ème} édition.

1. Définition du partenariat

Dijon Métropole dispose, en qualité de partenaire, d'un affichage prioritaire et d'un droit d'orientation sur la manifestation, partagés avec les co-organisateurs :

- Droit d'orientation : ce droit s'exerce notamment sur l'orientation des thèmes du programme de la manifestation en accord avec le Comité de Pilotage.
- Affichage prioritaire sur l'ensemble de la manifestation : présence à l'ouverture et/ou à la clôture de la manifestation, interventions lors des séances plénières et ateliers, affichage du logo sur l'ensemble des documents d'édition dans la rubrique « en partenariat avec », édito du Président
- Invitations
- Présence de Dijon Métropole sur l'espace exposition de l'UTNT

2. Descriptif des prestations

2.1. Droit d'orientation et construction du contenu

- Participation au Comité de Pilotage (en présentiel ou en visioconférence), chargé de déterminer avec l'ensemble des partenaires les axes stratégiques de l'édition 2025 : thématiques, choix des intervenants à solliciter, partenaires à associer, parties prenantes à mobiliser
- *Incluant pour idealCO : préparation des documents de travail, temps de rédaction des comptes-rendus et bilans des échanges, déplacements aux réunions, coordination avec les acteurs*

2.2. Affichage prioritaire de Dijon Métropole sur l'ensemble de la manifestation

- **Edito du Président**
 - sur le site internet dédié à l'UTNT
 - dans une des newsletters d'information ou de relance
 - dans le guide du participant remis le jour J
- **Prises de parole**
 - du Président à l'ouverture et/ou à la clôture officielle de l'UTNT
 - des représentants des élus et services à l'occasion des tables rondes ou ateliers
- **Affichage du logo de Dijon Métropole sur l'ensemble des supports de promotion dans la rubrique « en partenariat avec »**
 - en première page de couverture du guide du participant remis le jour J et en PDF sur le site
 - sur le site internet dédié à l'UTNT
 - sur les fonds d'écran des séances plénières
 - dans les insertions publicitaires avec les divers médias partenaires de l'événement
 - sur les newsletters d'information et de relance diffusées pour la promotion de l'évènement : 1^{er} « save the date », ouverture des inscriptions, newsletters thématiques...

2.3. Relations presse

■ En collaboration avec InfraNum

- Citation de Dijon Métropole dans le communiqué de presse annonçant l'événement et point presse

2.4. Présence de Dijon Métropole sur l'espace exposition

- Mise à disposition d'un stand sur l'espace exposition (métrage et emplacement à vous parvenir)
- Affichage et mise en valeur de documentation ou autres supports de communication

2.5. Promotion de l'UTNT et invitations

■ Diffusion du programme / code invitation

- code invitation gratuite hors déjeuner à diffuser sans limite
- 15 invitations déjeuner compris par jour (*hors intervenants*)

N.B. : inscription préalable requise (sauf intervenants) sur notre site internet dédié pour remise d'un badge nominatif le jour J

2.6. Bilan et rendu de l'évènement

■ Réalisation d'une enquête de satisfaction en ligne post événement auprès des participants

■ Présentation du bilan au 1^{er} trimestre 2026

- Nombre, fonction et origine géographique des participants
- Appréciation des participants concernant :
 - la manifestation
 - les thèmes des conférences
 - le choix des intervenants
 - les locaux
 - l'accueil
 - le déjeuner
 - les informations remises sur place
 - le site internet de l'événement

- Actions communication, actions presse, marketing

2.7. Récapitulatif financier

Le financement forfaitaire de Dijon Métropole s'élève à 40 000 Euros TTC pour organiser cette édition 2025 à Dijon :

■ Total HT	33 333, 33 Euros
■ TVA (20%)	6 666, 67 Euros
■ Total TTC	40 000,00 Euros

3. Rétroplanning indicatif

Les prestations sont réalisées selon le planning indicatif suivant :

- janvier/mars 2025 : sollicitation des partenaires locaux, confirmation des engagements financiers, 1ères réunions du Comité de Pilotage en visioconférence, construction du programme, mobilisation des partenaires professionnels, mobilisation des intervenants
- avril/juin 2025 : lancement du site internet, save the date, ouverture des inscriptions, validation des intervenants, réunions du comité de pilotage
- juillet 2025 : dernières relances, bouclage du programme et du guide du participant
- **16 et 17 septembre 2025 : 9^{ème} UTNT, Parc des expositions et des congrès, Dijon**
- 1^{er} trimestre 2026 : présentation du bilan aux partenaires

4. Paiement des prestations

Le montant des factures est calculé en appliquant le taux de TVA en vigueur selon la nature des prestations. Les modalités de règlement des prestations sont les suivantes :

- Versement de 30 000 Euros TTC à la signature de la présente convention
- Versement de 10 000 Euros TTC sur présentation du bilan.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le 6 mars 2025

Le Président d'IDEAL Connaissances

Philippe BOYER

Le Président de Dijon Métropole

François REBSAMEN